



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 51

Jean COUPE

N/Réf. : JC/nv/4227

DATE : 4 septembre 1992

OBJET : Rupture de harnais

MATERIEL CONCERNÉ : Equipement INVADER

TEXTE :

Un accident mortel consécutif à une rupture de harnais, lors du choc à l'ouverture, s'est produit en Allemagne.

Le matériel incriminé était un sac harnais INVADER fabriqué par la société PARA-SERVICE d'Afrique du Sud.

Les services aéronautiques allemands ont interdit l'emploi de ce type d'équipement jusqu'à expertise du matériel en cours.

En conséquence, quelle que soit la nationalité de l'utilisateur, les équipements type INVADER, fabriqués par PARA-SERVICE d'Afrique du Sud, ne doivent plus être utilisés sur nos plates-formes de sauts.

En fonction des résultats de l'expertise, conduite en Allemagne, une note rectificative sera éventuellement diffusée si besoin est.

DECISION FEDERALE : Respect de cette interdiction.

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION :

Président FFP

DTN

MJS

CEV

Directeurs Techniques

Réparateurs de parachutes

Membres du CTP

Mr. Y. Chaloin

Paramag - Les Hommes Volants

***** INFORMATION SECURITE *****

de la Société

PARACHUTES DE FRANCE

DATE : 30 juillet 1992

BULLETIN N° : 920701

OBJET : Modification de l'ATOM avec LOR, en vue de diminuer l'effort d'extraction du secours.

NATURE : Obligatoire

MATERIELS CONCERNES :

Sacs/harnais ATOM (Parachutes de France) équipés du système LOR et antérieurs au n° 920801.

HISTORIQUE :

Lors du repliage du secours sur un ATOM, il a été constaté un effort supérieur à 9 daN pour extraire la poignée du secours.

L'effort anormalement élevé est dû à un bourrage des sangles LOR sur le velcro crochet.

INSTRUCTIONS :

- 1) Soulever le rabat supérieur du secours,
- 2) Dégager les 2 sangles LOR en les décrochant du velcro,
- 3) Dépiquer avec précaution le velcro crochet (25 x 35 mm) cousu sur le rabat n° 5 du conteneur du secours.

Remarques :

- cette opération très simple ne nécessite pas l'ouverture du secours et peut être faite par tout réparateur agréé.
- le dépiquage des velcros velours sur les sangles LOR est plus délicat et non nécessaire.

DATE D'APPLICATION : dès réception du bulletin

AUTORITE :

PARACHUTES DE FRANCE
Olivier RHEIN (Service QUALITE)
B.P. 247
95523 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone : (1) 30 32 16 33
Fax : (1) 30 32 43 11

DISTRIBUTION : FFP, Centres de Parachutisme